



LE PRADET

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES
24-DEC-DGS-036**

**DECISION DU MAIRE PORTANT FIXATION DES TARIFS
DE LA MANIFESTATION DITE « LA FÊTE DE LA BIÈRE 2024 »**

Le Maire de la Commune du Pradet,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal n°22-DCM-DGS-066 du 04 juillet 2022 portant délégation d'attributions au Maire,

CONSIDERANT la décision de la municipalité d'organiser l'évènement dit « Fête de la Bière 2024 » le vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mars 2024 sur les places Paul Flamenq, Charles de Gaulle et Armée d'Afrique.

CONSIDERANT la décision de la municipalité d'organiser une vente d'objets promotionnels et d'allouer des emplacements sur le domaine public aux exposants et d'organiser des animations durant toute la durée de la manifestation,

DECIDE

ARTICLE 1 : De fixer, à compter du lundi 4 mars 2024 le tarif des stands des exposants et des objets promotionnels mis à la vente selon la grille tarifaire jointe en annexe N°1.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à M. le Préfet du Var et publiée sur le site de la ville.

Communication de cette décision sera donnée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE

LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr).

- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire
Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.

Fait au Pradet,

**Le Maire,
Hervé STASSINOS**

24-DEC-DGS-036
ANNEXE

Tarifs des objets promotionnels

Désignation	Type	Prix unitaire
Lunettes	Objet promotionnel	5,00 €
Chapeaux (2 sortes)	Objet promotionnel	10,00 €
Gobelet 50 CL	Objet promotionnel	1,00 €
Plaque évènement	Objet promotionnel	10,00 €

Tarifs des emplacements

Commerçant	Désignation	Prix emplacement
SASU JAS	STAND BUVETTE FDLB	3 300,00 €
MAISON BELGE	STAND BUVETTE FDLB	3 100,00 €
BARRIO CHICAGO	STAND BUVETTE FDLB	2 800,00 €
ÎLES D'OR	STAND BUVETTE FDLB	2 500,00 €
SAS SANDRO	STAND BUVETTE FDLB	2 500,00 €
BARATHYM	STAND BUVETTE FDLB	2 800,00 €
FRED'S	STAND BUVETTE FDLB	1 800,00 €
CARTERON	STAND BUVETTE FDLB	1 800,00 €
CERVOISERIE	STAND BUVETTE FDLB	2 000,00 €
MY BEERS	STAND BUVETTE FDLB	2 000,00 €
V AND B	STAND BUVETTE FDLB	2 000,00 €
BIERE MOB	STAND BUVETTE FDLB	2 600,00 €
MAISON BELGE	STAND RESTAURATION FDLB	2 300,00 €
SASU JAS	STAND RESTAURATION FDLB	2 200,00 €
DAUBERIE	STAND RESTAURATION FDLB	1 710,00 €
JAMBON BROCHE	STAND RESTAURATION FDLB	2 200,00 €
VILLE MARTIN	STAND RESTAURATION FDLB	2 200,00 €
MAISON BELGE	STAND RESTAURATION SUCRE FDLB	1 000,00 €
MAISON BELGE	BEER TRUCK	4 000,00 €
BARATHYM	BEER TRUCK	3 800,00 €
CALE SECHE	BEER TRUCK	3 900,00 €
HOP OUTLAW	BEER TRUCK	2 000,00 €
ÎLES D'OR	FOOD TRUCK SALE	2 000,00 €
CHEESE	FOOD TRUCK SALE	1 400,00 €
PHOENIX	FOOD TRUCK SALE	1 500,00 €
DAVY	FOOD TRUC SUCRE	2 000,00 €